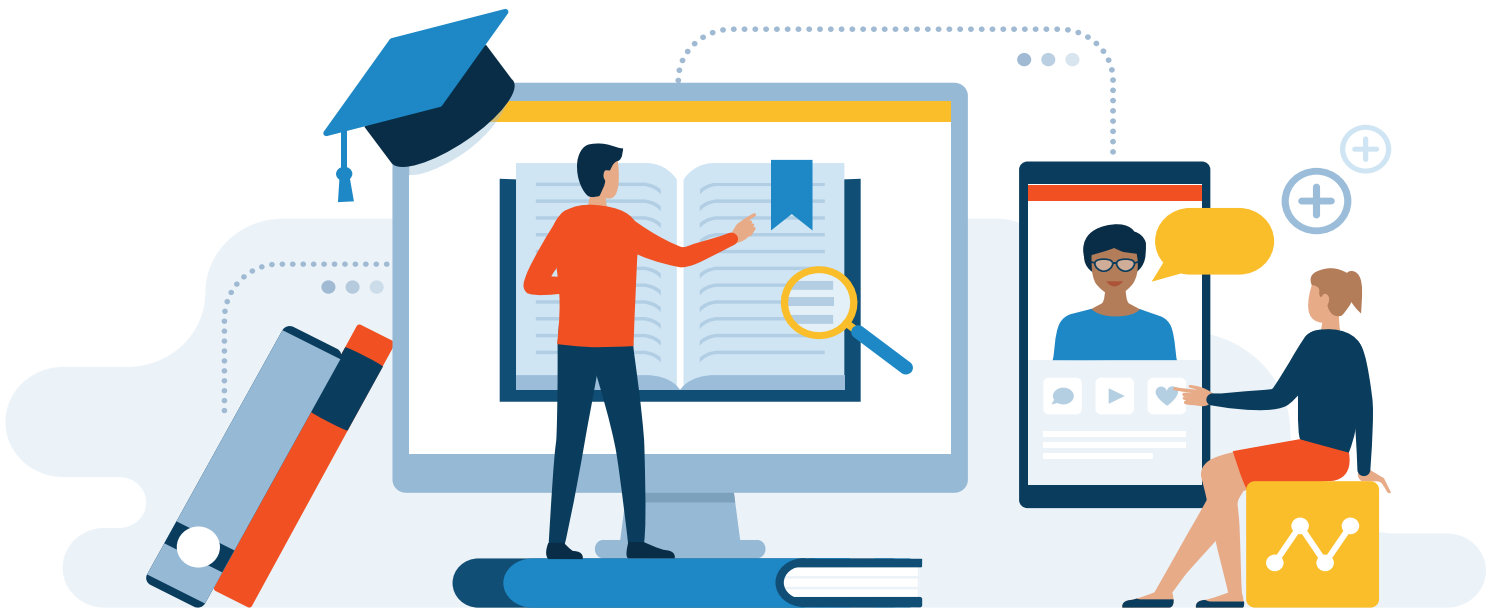


RAPPORT

ÉTAT DES LIEUX DE LA FORMATION

SUR L'EXPOSITION PRÉNATALE À L'ALCOOL
ET SUR LE TROUBLE DU SPECTRE DE
L'ALCOOLISATION FŒTALE (TSAF)

Juin 2021



Auteurs

Mme Marie-Alexia Masella, M.A.,

étudiante au doctorat des programmes de bioéthique de l'Université de Montréal

Mme Isabelle Létourneau,

chargée de projet TSAF, ASPQ

Réalisation de l'étude

Mme Isabelle Létourneau,

chargée de projet TSAF, ASPQ

Mme Marie-Alexia Masella, M.A.,

étudiante au doctorat des programmes de bioéthique de l'Université de Montréal

Révision

Thomas Bastien,

directeur général, ASPQ

Remerciements

La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada. Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

Nous tenons particulièrement à remercier toutes les personnes œuvrant dans différentes universités du Québec et du Canada, ainsi qu'au sein d'ordres professionnels et associations, qui ont pris le temps de nous aider en répondant à notre questionnaire. Grâce à elles, nous avons pu bénéficier d'une grande richesse d'informations qui ont permis de réaliser ce rapport. Merci aussi aux personnes qui nous ont permis d'identifier les acteurs clés que nous devons contacter au sein des différents établissements visés par l'étude, et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette étude ou à la relecture de ce rapport.

Finalement, nous souhaitons remercier le Comité d'éthique de la recherche de Santé Canada pour son accompagnement et sa disponibilité dans la validation de la non-nécessité d'obtention d'un certificat éthique.

Les reproductions à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation à des fins commerciales doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Association pour la santé publique du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : www.aspq.org

Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Association pour la santé publique du Québec (2021)

Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ est une association autonome regroupant citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. L'ASPQ priorise l'inscription de la santé dans la notion du développement durable et soutient une approche collaborative à travers le Québec.

Notre organisation conseille, enquête, sensibilise, mobilise des acteurs et émet des recommandations basées sur les données probantes, des consensus d'experts, l'expérience internationale et l'acceptabilité sociale.

4529, rue Clark,
bureau 102
Montréal (Québec)
H2T 2T3



info@aspq.org | aspq.org

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objectif : Ce volet exploratoire s'inscrit dans la continuité de la recherche-action menée actuellement par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) afin de développer une campagne de sensibilisation sur la consommation d'alcool pendant la grossesse et sur le TSAF. Ce volet avait pour but de dresser un portrait de l'offre de formation concernant l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF chez les professionnels de la santé et des services sociaux. En effet, l'exposition prénatale à l'alcool reste un enjeu majeur de santé publique au Québec et demeure la principale cause évitable de malformations congénitales. Les précédentes recherches menées par l'ASPQ ont mis de l'avant une hétérogénéité et un manque de formation de ces professionnels ^[1]. Il est donc essentiel de savoir quel est l'état de la formation de ces professionnels qui sont souvent des interlocuteurs privilégiés des femmes enceintes ainsi que des personnes atteintes du TSAF et leur famille.

Méthode : Pour ce faire, nous avons réalisé un questionnaire autoadministré que nous avons envoyé à différentes directions de programmes formant de futurs professionnels de santé et services sociaux au Québec et au Canada et avons posé des questions à plusieurs ordres professionnels et associations qui représentent ces mêmes professions. Le questionnaire, d'une durée de 15 minutes environ, a été envoyé à 57 cycles et programmes d'étude différents au Québec et quelques programmes de 5 autres universités au Canada. Nous avons fait de même avec 10 associations et ordres professionnels au Québec.

Résultats : Nous avons eu 25 répondants qui représentaient 21 cycles et programmes universitaires au Québec, puisque certains programmes nous ont fourni les réponses de plusieurs professeurs. Nous avons eu également trois répondants pour trois programmes universitaires différents provenant d'autres provinces canadiennes. Les 10 associations et ordres professionnels sollicités ont également répondu.

Dans la formation initiale, cette thématique est généralement abordée, mais pas de manière systématique ni de manière homogène d'après les informations communiquées par nos répondants. Ainsi, la plupart des étudiants ne sont confrontés au TSAF et à la consommation d'alcool pendant la grossesse qu'environ une heure durant tout leur cursus, et le contenu du cours est laissé à la discrétion des professeurs responsables des cours en question. Bien que la plupart des répondants reconnaissent l'importance de former les étudiants à ce sujet, la majorité rejette l'idée d'une formation homogène afin de garantir la liberté académique, mais aussi, parce que la plupart des programmes n'ont pas les ressources humaines, temporelles et financières pour mettre en place une telle formation. Certains répondants recommandent plutôt la création d'une trousse à outils qui contiendrait des informations sur le trouble, sa prévention, son dépistage, son diagnostic, sa prise en charge, son accompagnement, etc. afin qu'elle soit présentée rapidement lors des cours, mais que les étudiants puissent l'explorer davantage seuls et surtout s'en servir lors de leur pratique future si nécessaire.

En ce qui concerne l'offre de formation continue au Québec par les associations, fédérations et ordres professionnels, elle est quasi absente.

Enfin, bien que l'offre de formation dans les cursus académiques dits « standards » (médecine, sciences infirmières, travail social, etc.) soit similaire au Québec et dans les autres provinces, une formation axée sur le TSAF est plus disponible et accessible dans certaines autres provinces canadiennes puisque des certificats ne portant que sur le TSAF sont offerts dans plusieurs universités ou collèges au Canada. Aussi, des cours en ligne accessibles à tous les acteurs et parties prenantes de cette thématique sont aussi dispensés par des organismes canadiens, voire internationaux, et sont accessibles, de manière gratuite ou payante, majoritairement en anglais, pour les personnes intéressées.

Conclusion : La formation au Québec sur le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse est présente chez les futurs professionnels de santé et service sociaux, mais n'est ni systématique, ni approfondie et encore moins homogène. Le développement d'une trousse à outils serait donc une avenue à privilégier afin d'offrir de l'information et de la formation à ces étudiants sans alourdir les programmes universitaires déjà très chargés. Le développement de cette thématique dans un contexte de formation continue offerte par les ordres professionnels pourrait aussi être une possibilité à envisager. Finalement, pour le développement de ces formations, il est possible de s'inspirer de ce que d'autres organismes ou universités offrent déjà au Canada ou dans le monde.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	6
Méthodologie.....	7
Échantillonnage.....	7
Sollicitation.....	7
Réalisation des questionnaires.....	7
Préoccupations éthiques.....	8
Analyse.....	8
Résultats.....	9
État de la formation initiale sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF chez les futurs professionnels de santé et services sociaux au Québec.....	9
Offre de formation.....	9
1. Disponibilité de la formation.....	9
2. Enseignement.....	10
Intérêts de formation.....	11
1. Importance d'aborder cette thématique.....	11
2. Avantages et inconvénients d'avoir une formation sur ce sujet.....	12
3. Homogénéisation de la formation au Québec.....	12
4. Propositions faites par les répondants.....	13
5. Processus administratif pour l'ajout d'une formation ou d'un cours dans un programme universitaire.....	13
État de la formation continue sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF chez les professionnels de santé et services sociaux offerte par les ordres professionnels au Québec.....	14
Aperçu de l'offre de formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF pour les actuels et futurs professionnels de santé et services sociaux actuels au Canada.....	15
Conclusion.....	17
Bibliographie.....	18
Annexes.....	19
Questions concernant la formation prodiguée aux futurs professionnels de santé sur l'exposition prénatale à l'alcool et le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).....	19
Pratiques d'enseignement.....	19
Intérêts de l'enseignement.....	20

INTRODUCTION

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de la recherche-action menée par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), intitulée : « TSAF : en parler pour mieux agir ». Cette recherche a été développée dans le but de développer une campagne et outils de sensibilisation destinés aux jeunes filles (12-17 ans) et aux jeunes femmes (18-25 ans). Elle a également pour but, dans un second temps, d'effectuer cette même sensibilisation auprès des professionnels de santé et services sociaux et de la population générale.

Il faut savoir que la consommation d'alcool pendant la grossesse reste et demeure un enjeu majeur de santé publique au Québec. Il s'agit en effet de la première cause évitable de déficience intellectuelle et de malformations congénitales [2-4]. Les séquelles liées à cette exposition prénatale à l'alcool sont variables et non systématiques d'un individu à un autre, d'où l'appellation Trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) qui rassemble toutes les conséquences de cette exposition à l'alcool pendant la grossesse. Le TSAF se manifeste principalement par un retard neuro-développemental, mais aussi parfois par des signes physiques [2, 3, 5]. La prévalence de cette exposition prénatale à l'alcool reste tout de même élevée, sachant que, selon une étude de l'Agence de santé publique du Canada, 11 % des femmes canadiennes ont consommé de l'alcool pendant leur grossesse en 2006 [5]. Le Québec est même davantage touché que le Canada en général, avec un taux de femmes enceintes ayant consommé de l'alcool de 34,1 %, toujours pour 2006, selon l'Enquête sur l'allaitement maternel [6]. Face à l'ampleur de cet enjeu de santé publique, il est primordial de développer des moyens de prévention face à cette consommation d'alcool en prénatal. C'est donc dans cette optique que s'inscrit la recherche-action de l'ASPQ.

D'autres volets de la recherche, réalisés en 2019 et 2020 [1,7], ont mis de l'avant le rôle prépondérant que peuvent jouer les professionnels de santé et services sociaux dans la prévention et la sensibilisation de ce trouble. Malheureusement, plusieurs obstacles à leur intervention efficace ont été décrits. Parmi ces obstacles, le manque de formation a été l'obstacle le plus récurrent présenté par les professionnels eux-mêmes et par les femmes enceintes, personnes atteintes du TSAF et leur famille [1]. Il a donc paru essentiel de dresser un portrait de l'offre de formation tant initiale dans les différents programmes universitaires, que continue grâce aux ordres professionnels et associations.

Ce rapport présente donc les résultats des réponses obtenues grâce à différents départements et programmes universitaires, ainsi que des associations, fédérations et ordres professionnels sur l'état de la formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF au Québec. Nous présenterons tout d'abord la méthodologie employée pour réaliser ce volet de la recherche-action. Par la suite, nous ferons état des résultats obtenus quant à la formation initiale des professionnels de santé et services sociaux sur ce sujet au Québec puis quant à la formation continue offerte par les ordres professionnels et associations. Dans un troisième temps, nous présenterons les résultats tirés de notre recherche auprès de différentes universités et organismes au Canada quant à cette offre de formation, avant de finalement conclure.

MÉTHODOLOGIE

Échantillonnage

Nous avons trouvé grâce au répertoire des établissements d'enseignement et des programmes d'études universitaires au Québec, les différents programmes qui forment des professionnels de santé et services sociaux pouvant être amenés à accompagner ou à être confrontés à des femmes enceintes ou à des personnes atteintes du TSAF : médecine, sciences infirmières, sage-femme, travail social, toxicomanie, physiothérapie et ergothérapie, psychologie, psychoéducation, et nutritionniste. Certains des ordres professionnels correspondant à ces professions ont également été sollicités.

D'autre part, nous avons également contacté quelques départements d'universités canadiennes dans d'autres provinces afin de pouvoir identifier les similitudes et différences quant à l'enseignement de ce sujet.

Sollicitation

La sollicitation des programmes et ordres professionnels s'est faite par contact direct par courriel des membres de la direction. Ces renseignements sont publiquement accessibles. Nous leur avons acheminé le questionnaire début février 2021 et avons effectué une relance fin février pour les programmes pour lesquels nous n'avions pas eu de retour.

Nous avons également fait de même avec les ordres professionnels, en les contactant grâce à leur adresse courriel, publiquement accessible.

Réalisation des questionnaires

Le questionnaire (disponible en annexe A), d'une durée approximative de 15 minutes, porte sur l'existence ou non d'une formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF. Si celle-ci existe au sein du programme ou de l'ordre professionnel, des questions abordant le contenu et l'enseignement de celle-ci ont été posées. Finalement, nous avons également sondé les participants afin de déterminer l'importance qu'ils accordaient à l'enseignement de ce sujet auprès de leurs étudiants, et aux obstacles et facilitateurs rencontrés pour la mise en place d'une telle formation.

Préoccupations éthiques

Pour administrer ce questionnaire aux différents programmes universitaires ciblés par notre recherche et aux différents ordres professionnels, nous souhaitons valider auprès du comité d'éthique de la recherche de Santé Canada qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir un certificat éthique de leur part étant donné que nous récoltons des informations publiques et non confidentielles (bien que peu facilement accessibles) et que notre recherche s'inscrit dans une volonté d'amélioration des pratiques quant à la formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF, comme le précise les articles 2.2 et 2.5 de l'Énoncé de politiques des Trois-Conseils ^[8]. Le CER de Santé Canada nous a confirmé cette non-nécessité d'obtenir un certificat. Nous avons tout de même à cœur la protection de l'anonymat des personnes qui ont répondu à notre questionnaire, et à la non-atteinte à la réputation des établissements ou ordres professionnels selon les informations qu'ils ont pu nous communiquer. Pour ce faire, une attention particulière a été apportée à l'anonymisation des données, et à la présentation agrégée des résultats.

Analyse

Nous avons eu 25 répondants qui représentaient 21 cycles et programmes universitaires au Québec, puisque certains programmes nous ont fourni les réponses de plusieurs professeurs. Nous avons eu également trois répondants pour trois programmes universitaires provenant d'autres provinces canadiennes. Les 10 ordres et associations professionnels sollicités ont également répondu. Après réception des questionnaires, nous avons réalisé des analyses descriptives et thématiques des réponses communiquées par les directions de programmes et d'ordres professionnels afin d'établir l'offre et le contenu de formation.

RÉSULTATS

État de la formation initiale sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF chez les futurs professionnels de santé et services sociaux au Québec

OFFRE DE FORMATION

1. DISPONIBILITÉ DE LA FORMATION

Parmi les directions de programmes de santé et services sociaux sondés dans différentes universités ou les professeurs enseignants dans ces établissements, 19 des 25 répondants nous ont précisé que leur programme comprenait une formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF. Seuls six programmes nous ont indiqué ne pas avoir de formation ou de cours portant sur ce thème. Trois de ces programmes, hébergés dans différentes universités, sont à destination des physiothérapeutes, le quatrième est à destination des étudiants en post-résidence de médecine en périnatalité d'une autre université, le cinquième est un programme de 2^e cycle en sciences infirmières et le sixième concerne un programme d'orthophonie. Les répondants au questionnaire concernant les différents programmes de physiothérapie, ainsi que le programme d'orthophonie nous ont indiqué que ce sujet ne figurait pas dans leur contenu de formation, car il n'est pas directement lié aux éléments essentiels qui doivent être traités pour la pratique d'un futur physiothérapeute. L'un des répondants indique ainsi : « Le contenu relatif à ces connaissances nous apparaît comme étant d'un niveau qui va au-delà de ce qui est requis pour l'entrée en pratique. Il s'agit d'une pratique qui s'acquiert en milieu spécialisé et dont le volume, du point de vue clinique, est probablement faible et donc concentré dans quelques milieux spécialisés. » De plus, ces trois répondants font aussi mention du peu de temps qui est disponible pour former les étudiants par rapport à la quantité de sujets à traiter. Le TSAF, au vu de sa faible représentativité dans la clientèle des physiothérapeutes n'est donc pas traité afin de laisser plus de temps pour d'autres pathologies. En ce qui a trait au programme de post-résidence en périnatalité de l'une des universités du Québec, le sujet n'est pas abordé, car il a déjà potentiellement été vu dans des cours d'externat ou de résidence en médecine familiale, mais aussi, car ce programme vise à former les étudiants aux accouchements spécifiquement. Finalement, pour le programme de 2^e cycle en sciences infirmières d'une des universités sollicitées, le cours est en passe d'être ajouté, mais le répondant nous a fait part du manque de mentors ou spécialistes disponibles pour réaliser le contenu de la capsule vidéo sur le sujet qui sera ajouté au cours.

Tableau 1 : Disponibilité de la formation sur le TSAF selon le type de programme universitaire et le cycle d'études au Québec

Programmes sondés et ayant répondu	Cycle d'études	Disponibilité de la formation
Sciences infirmières	1 ^{er} cycle (Bac-Certificat)	Oui
	2 ^e cycle	Oui pour certaines spécialités
Médecine	Préexternat	Non
	Externat	Oui
	Résidence	Oui pour certaines spécialités
	Post-résidence en périnatalogie	Non
Physiothérapie	Tous cycles confondus	Non
Orthophonie	Tous cycles confondus	Oui pour la plupart
Psychoéducation	1 ^{er} cycle (baccalauréat)	Oui
Travail social	1 ^{er} cycle (baccalauréat)	Oui
Sage-femme	Toute la formation	Oui
Ergothérapie	1 ^{er} cycle (baccalauréat)	Oui

2. ENSEIGNEMENT

Selon nos répondants, la plupart des étudiants en santé et services sociaux sont donc exposés à la thématique de la consommation d'alcool pendant la grossesse et du TSAF. Mais cette exposition est très variable selon les spécialités enseignées et les universités. La formation n'est clairement pas homogène.

De manière générale, cette thématique est présentée lors de cours portant sur la santé périnatale, sur les facteurs pouvant affecter le développement fœtal ou de l'enfant, sur la prévention des toxicomanies, sur les psychopathologies, ou encore sur la santé mentale. Ce sujet est donc abordé dans une variété de cours, mais le plus souvent il est possible de le retrouver dans les cours de développement de l'enfant. Certains répondants ont apporté des précisions sur les sources qu'ils utilisaient pour construire et enseigner cette thématique. Nous avons pu noter parmi ces sources : les lignes directrices émises en la matière par la Société canadienne de pédiatrie, par les Gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les documents réalisés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il est à noter que bien que la plupart de ces cours comptent pour au moins 3 crédits et représentent une charge de travail de 45 heures, seule une petite partie de ce temps est allouée au TSAF et à la consommation d'alcool pendant la grossesse. L'exposition des étudiants à ce sujet tout au long de leur scolarité varie de quelques minutes à quelques heures (maximum 3 heures).

La médiane de cette exposition est d'une heure puisque sur les quinze répondants nous ayant précisé de manière explicite le temps accordé à ce sujet, cinq d'entre eux ont indiqué un temps d'exposition inférieur ou égal à 30 minutes, six ont indiqué une durée d'une heure, un a précisé une durée de deux heures, un autre une durée de trois heures, un de quatre heures et un d'une durée d'environ cinq heures. Les programmes où les étudiants y sont le plus exposés sont les programmes de baccalauréat en sciences infirmières, les programmes de sage-femme et certains programmes d'orthophonie. Ceux qui y sont généralement les moins longtemps confrontés sont les étudiants d'ergothérapie.

Parmi les 19 répondants nous ayant précisé la personne responsable de l'enseignement de ce sujet, la majorité (n= 16) nous a indiqué que l'enseignement est réalisé par un professeur régulier, ou un chargé de cours de la faculté, de l'école ou du département d'affiliation du programme. Parfois, l'enseignant peut être un intervenant externe qui intervient seul ou en collaboration avec le professeur régulier sur ce sujet (spécialiste par exemple) (n=3). Il faut aussi savoir que le fait d'aborder, ou non, ce thème et le contenu de la matière enseignée sur celui-ci est laissé à la discrétion du professeur responsable du cours en question. Il n'y a pas de lignes directrices précises et systématiques quant à l'enseignement de ce thème par les directions de programmes. Il faut toutefois noter que certains cursus académiques sont soumis au respect des exigences des ordres professionnels quant à la formation pour l'exercice de la profession.

À la suite à ces constatations, nous pouvons avancer que la formation n'est ni systématique ni homogène concernant le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse dans les cursus académiques des futurs professionnels de santé et services sociaux. Il y a une grande variabilité que ce soit dans la disponibilité de la formation, dans la durée d'exposition, la thématique générale du cours dans lequel ce sujet est abordé, ou encore dans la manière de l'enseigner.

INTÉRÊTS DE FORMATION

Nous avons par la suite souhaité étudier la perception qu'ont nos répondants quant à l'importance (ou non) qu'une formation soit offerte à tous les futurs professionnels de santé et services sociaux, et quant à la nécessité qu'elle soit homogène entre les différents programmes ou non.

1. IMPORTANCE D'ABORDER CETTE THÉMATIQUE

La quasi-totalité des personnes qui nous ont répondu est d'accord pour dire que cette thématique doit être abordée dans les programmes qu'ils représentent. Le seul répondant qui a répondu par la négative précise que ce sujet a déjà dû être discuté dans la formation précédente des étudiants puisque le programme qu'il représente forme des post-résidents. Aussi, la grande majorité des personnes ayant pris le temps de répondre à nos questions ont manifesté un intérêt à voir cette thématique apparaître dans les différents cursus académiques qui forment des professionnels de santé et services sociaux. L'une de ces personnes a ainsi expliqué : « Comme la consommation maternelle pendant la grossesse peut potentiellement avoir des impacts négatifs sur le développement de l'enfant, un dépistage hâtif est souhaitable. Il est donc pertinent que les liens entre la consommation maternelle, les motifs légaux d'intervention, le moment d'intervenir et l'étude des facteurs de protection soient abordés dans différents cursus de spécialités. » Ceci étant dit, certains ont apporté un peu de nuances dans leur réponse. Ainsi, l'un des répondants indique : « Une présentation générale peut certainement être incluse pour la physiothérapie, mais je vois une couverture plus pertinente en psychologie, ergothérapie ou médecine. Elle devrait apparaître dans le cursus des spécialités où des déficits sont importants ou dans celles susceptibles de poser le diagnostic. »

Un autre répondant explique : « Je pense [que cette formation] est importante, car il [le TSAF] peut se manifester dans différents domaines, et pas seulement en obstétrique, par exemple en pédiatrie, chez les adultes, dans la communauté. [...] ». Ainsi, même si presque tous défendent la présence d'une telle formation dans tous les cursus, l'accent mis sur celle-ci devrait varier selon le programme et la spécialité professionnelle en question.

2. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS D'AVOIR UNE FORMATION SUR CE SUJET

Concernant les avantages que les répondants ont pu mettre de l'avant à avoir une formation sur le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse, nombreux (n=12) sont ceux qui ont indiqué qu'elle permettrait de mieux accompagner, dépister, diagnostiquer et prévenir ce trouble. Certains ont aussi mis de l'avant que cela permettrait d'améliorer les connaissances des étudiants sur ces sujets (n=2) et de transmettre l'avis de santé publique de manière plus claire (n=1). L'un des répondants pour les programmes de travail social d'une université au Québec, résume ainsi les avantages à inclure cette thématique dans la formation générale des futurs professionnels :

« Il est intéressant d'aborder ce sujet pour aider les futurs travailleurs sociaux à mieux repérer ces situations, à connaître les conséquences que l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF ont sur le développement de l'enfant et à choisir les interventions les mieux appropriées. Un avantage est la sensibilisation des futurs intervenants sur les impacts causés par l'exposition prénatale à l'alcool et d'offrir davantage d'information afin d'adapter leurs interventions auprès des futures mamans ayant un problème de consommation et/ou pour venir en aide aux enfants ayant été exposés au TSAF. Considérant que nous formons de futurs travailleurs sociaux, ils seront confrontés à cette clientèle dans les différents milieux dans lesquels ils seront appelés à intervenir dans l'exercice de leur profession. »

Parallèlement à ces avantages, plusieurs répondants (n=12) ont aussi expliqué qu'il y a un inconvénient majeur, notamment lié à l'éventuelle homogénéisation et systématisation de la formation offerte sur le TSAF : le peu de temps disponible dans les cursus académiques. Une grande majorité des participants ont précisé que le contenu des programmes était très chargé, qu'il y avait beaucoup de thèmes à discuter, mais peu de temps pour le faire, et que l'ajout d'un cours plus spécifique et conséquent sur le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse porterait préjudice à l'enseignement d'autres thématiques ou ne serait tout simplement pas possible à mettre en place. L'un des répondants explique ainsi : « [...] nous devons parler d'autres troubles de la communication qui sont beaucoup plus courants. Ces derniers sont évidemment priorités. De plus, nous ne faisons plus de cours par type de difficulté, mais plutôt par population d'âge. Ce qui demande l'intégration de toutes les populations pertinentes. Ceci sur 80 crédits intensifs sur deux ans (incluant 3 stages) ». D'autres ont aussi mentionné la nécessité d'avoir des ressources financières pour réaliser un nouveau cours sur ce sujet et le peu de pertinence qu'aurait ce sujet dans certaines formations du fait que peu de ces futurs professionnels seraient exposés à cette pathologie lors de leur exercice clinique. Finalement, un dernier répondant a indiqué qu'il a été aussi difficile de trouver des spécialistes qui puissent venir enseigner le sujet pour former les futurs professionnels de santé, afin que ces derniers puissent non seulement faire du dépistage, mais sachent aussi où et comment orienter la clientèle avec cette problématique.

3. HOMOGÉNÉISATION DE LA FORMATION AU QUÉBEC

D'autre part, certains inconvénients mis de l'avant par des répondants sont aussi en lien avec la proposition faite d'une homogénéisation de la formation donnée sur ce sujet aux futurs professionnels de santé et services sociaux à travers le Québec. La majorité des répondants (n=16) ne souhaitent pas voir une formation homogène de cette thématique mise en place.

Certains d'entre eux expliquent que la présentation et l'enseignement de ce sujet devraient être laissés à la discrétion des professeurs ou de la direction des programmes au nom de la liberté académique notamment et du fait des inconvénients cités précédemment qui impactent la capacité de certains programmes à mettre en place une telle formation.

L'un des répondants ajoute : « Cela demanderait une directive claire du ministère de la Santé exigeant que les maisons d'enseignement s'assurent d'aborder le sujet. Et si c'est le cas : quelle devrait être la matière à couvrir, combien de temps y allouer ? Ce ne sont que quelques questions auxquelles il faudrait répondre ». Cependant, parmi ces 16 répondants, sept ont indiqué qu'une base commune serait importante à mettre en place, ou du moins à proposer, afin que les professeurs responsables des cours en question puissent s'appuyer dessus tout en restant libres d'ajuster la matière. Trois répondants reconnaissent l'intérêt d'avoir une formation homogène, et expliquent que cela permettrait d'avoir des objectifs communs, et un message commun quant à la consommation d'alcool pendant la grossesse.

4. PROPOSITIONS FAITES PAR LES RÉPONDANTS

Face à cette absence de consensus quant à la mise en place d'une formation homogène, plusieurs répondants (n=4) nous ont précisé qu'ils seraient intéressés de transmettre une trousse à outil à leurs étudiants. Cette trousse comprendrait des informations générales ainsi que plus spécifiques (lignes directrices, recommandations), mais aussi des outils quant au diagnostic, à l'accompagnement, ou à la prévention qu'ils pourraient être amenés à faire dans leur pratique future. Cette trousse pourrait être présentée lors des cours de manière relativement superficielle, mais elle resterait en possession des étudiants, qui pourraient y revenir lorsque le besoin est présent. Ils seraient ainsi sensibilisés au sujet, sans qu'un temps considérable y soit accordé lors des cours. L'un des répondants précise davantage cette proposition : « Bien que je trouve ce sujet important, je ne vois pas l'imposition d'une formation homogène d'un bon œil. Je verrais plutôt un coffre à outils qui pourrait être disponible aux facultés/programmes qui souhaitent l'utiliser. Si ce coffre à outils est intéressant (ex. : avec témoignages de familles, de personnes, avec les lectures pertinentes, des capsules narrées, etc.), il risque davantage d'être utilisé et le sujet intégré. ». Dans une approche similaire, un autre répondant a proposé, plus généralement, d'au moins mettre à disposition des professeurs des capsules vidéo en ligne qui permettraient d'offrir une formation plutôt homogène à tous les futurs professionnels exposés à ce trouble, tout en permettant de garder l'unicité de chaque spécialité.

5. PROCESSUS ADMINISTRATIF POUR L'AJOUT D'UNE FORMATION OU D'UN COURS DANS UN PROGRAMME UNIVERSITAIRE

Finalement, nous avons répertorié le processus à suivre pour l'ajout d'une formation ou d'un cours dans les différents programmes sondés. Selon les programmes, un tel ajout peut se faire soit à la discrétion de la direction ou au comité de programme, soit par un passage à la commission des études et au conseil d'administration de l'Université, ou encore par une consultation du professeur responsable du cours. Aussi, pour rappel, il faut que ces modifications soient aussi cohérentes et rentrent dans les attentes des ordres professionnels qui accréditent les formations suivies par les étudiants qui les mènent à l'exercice de leur future profession.

État de la formation continue sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF chez les professionnels de santé et services sociaux offerte par les ordres professionnels au Québec

Nous avons pris contact avec 10 associations, fédérations et ordres professionnels au Québec représentant des professionnels de santé et services sociaux qui soutiennent les femmes enceintes dans leur pratique et/ou les enfants/adolescents qui pourraient être atteints du TSAF. La totalité d'entre eux n'offre pas de formation continue spécifique sur la consommation d'alcool pendant la grossesse et/ou sur le TSAF. Un répondant nous a indiqué avoir été confronté à cette thématique dans le cadre d'un congrès scientifique et lors de sa formation initiale, mais uniquement de manière très superficielle. D'autre part, du fait que les membres ne sont que peu formés et sensibilisés au TSAF, certains répondants nous ont précisé que leurs membres ne font pas de demandes pour recevoir une formation continue sur ce sujet malheureusement.

Ainsi, bien qu'aucune (ou presque aucune) formation continue ne soit disponible sur ce sujet, il est important de noter que l'organisme SAFERA offre des formations au Québec concernant le TSAF depuis 1998. L'organisme souhaite ainsi prévenir, informer, former et soutenir les personnes atteintes du TSAF et tous les acteurs qui peuvent être amenés à interagir avec eux (famille, professionnels de la santé, de l'éducation, de la justice, etc.). Les formations disponibles sont multiples : présentation du trouble, des effets de l'alcool sur le développement de l'embryon, le fœtus, et l'enfant et présentation des interventions et stratégies efficaces pour les personnes atteintes du TSAF dans leur vie quotidienne et à l'école^[9]. Elles s'adressent également à différents publics : parents et familles de proximité, travailleurs sociaux, professionnels en éducation spécialisée et en éducation à l'enfance, ergothérapeutes, orthophonistes, orthopédagogues, ressources intermédiaires et de type familial, et professionnels de l'éducation. Des formations sont aussi assurées dans certaines universités (notamment dans des programmes de sciences infirmières) et des Cégeps (formations sur la petite enfance, de policier, etc.) grâce à des membres de l'organisme. Il faut savoir que l'organisme SAFERA effectue également des formations auprès des Premières Nations et des interventions de sensibilisation au TSAF dans les écoles, auprès d'enfants de tout âge^[10]. L'organisme peut aussi offrir une formation aux intervenants évoluant dans les centres carcéraux, en santé mentale ou en itinérance puisque certains adultes atteints du TSAF peuvent évoluer dans ces situations. Finalement, SAFERA réalise des interventions dans certains colloques par l'intermédiaire de ses membres, et organise lui-même des conférences internationales et des colloques sur l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF. Le dernier colloque a eu lieu en 2016 et le prochain aura lieu le 17 septembre 2021, ce qui permettra à de nombreux professionnels de prendre connaissance de cette thématique.

Aperçu de l'offre de formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le TSAF pour les actuels et futurs professionnels de santé et services sociaux actuels au Canada

L'offre de formation disponible au Canada concernant le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse semble plutôt similaire à l'offre disponible au Québec concernant les cursus initiaux des professionnels de santé et services sociaux. Le sujet semble généralement bien traité dans les cursus de médecine, et notamment dans les cursus de spécialité comme la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la médecine familiale ou encore et la psychiatrie, d'après nos répondants et les recherches effectuées en ligne.

Fait intéressant, et c'est ici une différence avec le Québec, certaines universités canadiennes offrent des programmes spécifiquement axés sur le TSAF, comme c'est le cas pour l'Université du Nouveau-Brunswick dont le certificat est composé de 6 modules qui s'étalent sur 24 semaines ^[11]. L'Université, sur sa page web, précise aussi que ce certificat est à destination de : « toute personne qui travaille avec des personnes atteintes du TSAF, notamment les travailleurs dans le domaine de l'alcoolisme et de la toxicomanie, les conseillers, les psychologues, les psychiatres, les travailleurs sociaux, les orthophonistes, les spécialistes de la santé mentale, les éducateurs, les travailleurs correctionnels, les fournisseurs de services de toxicomanie/réhabilitation, les communautés des Premières Nations, les organismes gouvernementaux et les familles » ^[11], traduction libre).

Nous pouvons donc y voir une volonté de former et de sensibiliser tous les acteurs et parties prenantes pouvant intervenir auprès de femmes enceintes ou de personnes atteintes du TSAF. D'autres établissements, comme le *Sault College* ^[12] ou l'*Anishinabek Educational Institute* ^[13], en Ontario, disposent aussi d'un programme spécifique sur le TSAF qui s'étend généralement sur 2 sessions et qui comprend 11 cours. Au *Douglas College*, en Colombie-Britannique, un cours centré sur le TSAF est aussi disponible pour les étudiants qui seraient intéressés ^[14]. Finalement, les Universités du Manitoba ^[15] et de l'Alberta ^[16] offrent aussi des certificats de formations complémentaires sur le TSAF, dans le cadre de sous-spécialités de médecine en développement pédiatrique ou de l'enfant. Ainsi, comme nous pouvons le voir, bien que l'offre disponible dans les cursus « standards » des futurs professionnels de santé et services sociaux semble assez similaire, l'offre de formation plus spécifique sur le TSAF semble pour sa part plus développée et accessible qu'au Québec. Cette constatation rejoint ce que deux des experts interrogés, Dre Goyette et Dre Ratnani, nous ont partagé à l'automne 2020. Elles nous ont notamment précisé qu'elles avaient bénéficié d'une formation spécifique sur cette thématique dans d'autres provinces canadiennes.

Ainsi, bien que très intéressants et hautement précis, ces programmes exigent des professionnels de santé actuels ou futurs de se déplacer, pour une plus ou moins longue durée, et de parler et comprendre l'anglais pour acquérir une expertise sur le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse, puisque tous ces programmes se trouvent dans d'autres provinces et sont offerts en anglais.

Des cours en ligne pour les différents acteurs et parties prenantes de cette thématique sont aussi disponibles.

Le site *CanFASD* offre plusieurs modules de formation ^[17]. Leur contenu varie selon la population visée par le module. Ainsi, une formation présentant les bases du TSAF et à visée de la population générale est disponible, d'autres formations pour les équipes scolaires ou encore pour les professionnels du système légal et judiciaire sont aussi accessibles. Finalement, des formations pour les professionnels de santé et services sociaux (notamment de première ligne) sont également proposées. Ces dernières ont différentes thématiques : conversation de prévention, amélioration des pratiques, apprendre à travailler en équipe multidisciplinaire pour diagnostiquer et prendre en charge des personnes atteintes du TSAF. Ces cours sont payants (en général entre 25 \$ et 1000 \$ la formation selon la population visée et son contenu). L'offre est disponible en anglais et quelques formations sont aussi disponibles en français.

En Alberta, le *FASD training and education* met à disposition des séries de vidéos d'apprentissage pour les personnes atteintes du TSAF, les aidants et les professionnels ^[18]. Il offre aussi une boîte à outils sous forme de vidéos librement accessible sur YouTube ^[19].

En Alberta toujours, le *Lakeland Center for FASD* est aussi un centre qui offre non seulement du soutien aux personnes atteintes du TSAF, à leur famille et communauté, mais il offre également de la formation à différentes populations ^[20]. Par exemple ils interviennent dans les écoles, les agences ou les organisations de la région de Lakeland pour informer et sensibiliser au TSAF. Les présentations sont adaptées afin de répondre aux besoins des groupes individuels : connaissances générales, comment et quand référer une personne pour un diagnostic de TSAF, quelle conversation pour discuter de la prévention du TSAF, formation des équipes de soins qui accompagnent et diagnostiquent les personnes atteintes du TSAF, etc. Les équipes de formation forment des professionnels à travers tout le Canada ^[21].

Au niveau international, d'autres ressources de cours en ligne sur le TSAF sont aussi accessibles. Notons par exemple le *FASD eLearning modules* en Australie à destination des professionnels de santé qui est une formation gratuite, disponible en anglais et qui contient 7 modules ^[22]. Nous pouvons aussi citer le *FASD Primer for Healthcare Professionals* qui est offert par le *Center for Disease Control and Prevention* aux États-Unis ^[23]. Une formation de 3,5 heures en ligne et de 5 modules sur le TSAF est aussi dispensée par le *Behavioral Health Springboard* hébergé à l'Université de Caroline du Nord ^[24]. Cette formation est principalement à destination des travailleurs sociaux.

CONCLUSION

Notre recherche a mis de l'avant que même si une formation sur le TSAF et la consommation d'alcool était disponible dans les cursus académiques formant des professionnels de santé et services sociaux, celle-ci n'était ni systématique, ni homogène. Le temps et le contenu des cours alloués à cette thématique sont généralement laissés à la discrétion du professeur responsable du cours. Les étudiants y sont donc rarement exposés plus qu'une heure dans leurs études. La plupart des répondants à notre questionnaire ont attesté de l'importance que ce sujet soit enseigné afin de sensibiliser les étudiants et d'améliorer la prise en charge de ces personnes et de leur famille par la suite. Cependant, nombreux sont ceux qui ne sont pas en faveur de la mise en place homogène d'une formation, qui nuirait à la liberté académique et exigerait des ressources temporelles, financières et humaines que de nombreux programmes n'ont pas à disposition. Malheureusement, il faut aussi noter que les professionnels sont loin d'être plus exposés à cette thématique au cours de leur formation continue puisque tous les répondants provenant des associations, fédérations ou ordres professionnels ont précisé qu'aucune formation sur ce sujet n'était accessible.

Cet état des lieux au Québec n'est pas tout à fait similaire à celui qu'il est possible de retrouver dans les autres provinces canadiennes puisque, bien que la formation disponible soit semblable dans les cursus académiques « standards », des programmes plus spécialisés et axés sur le TSAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse sont disponibles pour les étudiants qui le souhaiteraient. Aussi des ressources de formations en ligne, gratuites ou payantes, et presque toutes en anglais, sont aussi disponibles pour les personnes que cela intéresse (dont les professionnels de santé et services sociaux). Finalement, nous tenons aussi à souligner que plusieurs répondants nous ont fait part de l'intérêt qu'il y aurait à développer une boîte à outils sur le TSAF (présentation du trouble, prévention, dépistage, diagnostic, prise en charge, accompagnement, etc.) qui pourrait être rapidement présenté lors des cours, mais que les étudiants pourraient garder avec eux. Ils pourraient ainsi s'y référer et s'en servir s'ils en ressentent le besoin ou s'ils y sont confrontés dans leur pratique. Une formation à destination des professionnels en activité devrait aussi être développée afin d'assurer un maintien de la sensibilisation, de l'information et de la mise à jour des connaissances. Cette formation ainsi que la trousse à outils pourraient s'inspirer des formations et cours déjà disponibles dans des universités et organisations canadiennes et internationales que nous avons présentés précédemment.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Association pour la Santé publique du Québec. Rapport Entretiens individuels sur la prévention de la consommation d'alcool pendant la grossesse et du trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF). Montréal, Québec (Canada) : 2021.
- [2] Bell E, Zizzo N, Racine E. Caution ! Warning Labels About Alcohol and Pregnancy: Unintended Consequences and Questionable Effectiveness. *The American Journal of Bioethics* 2015;15:18–20.
<https://doi.org/10.1080/15265161.2014.998376>.
- [3] Cismaru M, Deshpande S, Thurmeier R, Lavack AM, Agrey N. Preventing Fetal Alcohol Spectrum Disorders: The Role of Protection Motivation Theory. *Health Marketing Quarterly* 2010;27:66–85. <https://doi.org/10.1080/07359680903519776>.
- [4] Mukherjee R, Eastman N, Turk J, Hollins S. Fetal alcohol syndrome: law and ethics. *The Lancet* 2007;369:1149–50.
[https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)60542-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)60542-X).
- [5] Lévesque S, April N. *Alcool*. 2017.
- [6] Neill G, Beauvais B, Haiek L. *Recueil Statistique Sur L'allaitement maternel Au Québec, 2005-2006*. Québec : Institut de la Statistique du Québec ; 2006.
- [7] Association pour la Santé publique du Québec. *État des connaissances sur le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale 2020*.
- [8] Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. *Énoncé de politique des trois conseils, éthique de la recherche avec des êtres humains*. 2018.
- [9] SAFERA. Formations de groupe pour le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale - Disponible en présentielles et virtuelles. SAFERA 2018. <http://www.safera.net/index.php?article92/formation-de-groupe-pour-le-trouble-du-spectre-de-l-alcoolisation-foetale-disponible-en-presentiel-et-virtuel>.
- [10] SAFERA. Formation de sensibilisation à l'alcoolisation fœtale dans les écoles. SAFERA 2018.
<http://www.safera.net/index.php?article91/atelier-de-sensibilisation-dans-les-ecoles>.
- [11] University of New-Brunswick. Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD) Certificate Program. University of New-Brunswick 2021. <https://www.unb.ca/cel/career/behavioural-intervention/fasd-certificate.html>.
- [12] Sault College. Fetal Alcohol Spectrum Disorder. Sault College 2021. <https://www.saultcollege.ca/programs/continuing-education/fetal-alcohol-spectrum-disorder-full-time-contact-north?cat=overview&groupcode=CED&progcode=3253>.
- [13] Anishinabek Educational Institute. Fetal Alcohol Spectrum Disorder Certificate. Anishinabek Educational Institute 2021.
<http://aeipostsecondary.ca/programs/fetal-alcohol-spectrum-disorder-certificate/#1472239645383-b217320e-9424>.
- [14] Douglas College. Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD) Across the Lifespan. Douglas College 2021.
<https://www.douglascollege.ca/course/cfcs-3050>.
- [15] University of Manitoba. Developmental Pediatrics. University of Manitoba 2020.
https://umanitoba.ca/faculties/health_sciences/medicine/units/pediatrics/emergency/11484.html.
- [16] University of Alberta. Developmental Pediatrics. University of Alberta 2021.
<https://www.ualberta.ca/pediatrics/divisions/developmental-pediatrics.html>.
- [17] Canada FASD Research Network. Online Learners. CanFASD n.d. <https://canfasd.ca/online-learners/#elearning-1>.
- [18] Your Alberta. FASD Learning Series. YouTube 2020.
https://www.youtube.com/playlist?list=PLvD8tiHIX1JS6FX1OEN9N4_QAt2B1N3t.
- [19] Your Alberta. FASD Toolkit. YouTube 2013.
https://www.youtube.com/watch?v=yw_wDI5OJyg&list=PLvD8tiHIX1JG_ZDDBKmX2FuAvFx0XLzh.
- [20] Lakeland Center for FASD. Educate & Prevent. Lakeland Center for FASD 2021. <https://lcfasd.com/educate-prevent/>.
- [21] Lakeland Center for FASD. About the assessment and diagnostic clinic training services. Lakeland Center for FASD 2021.
<https://lcfasd.com/training-services/>.
- [22] FASD Hub Australia. FASD eLearning Modules. FASD Hub Australia 2021. <https://training.fasdhub.org.au/courses/fasd-elearning-modules/>.
- [23] Center for Disease Control and Prevention. FASD Primer for Healthcare Professionals : Activity Number WB2746. Center for Disease Control and Prevention 2019. <https://nccd.cdc.gov/FASD/Courses/FasdPrimerHowTo.aspx>.
- [24] Behavioral Health Springboard. Fetal Alcohol Spectrum Disorders : Training Opportunities. Behavioral Health Springboard 2021. <https://bhs.unc.edu/FASD-free>.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire soumis aux directions de départements ou facultés formant des futurs professionnels de santé et services sociaux

Questions concernant la formation prodiguée aux futurs professionnels de santé sur l'exposition prénatale à l'alcool et le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF)

Pratiques d'enseignement

- 1) Au sein de votre faculté, le sujet de l'exposition prénatale à l'alcool et du TSAF est-il abordé ?

Oui

Non

Ne sais pas

N. B. : Si vous ne savez pas, merci d'indiquer pourquoi (par exemple, si l'enseignement de ce sujet est laissé à la discrétion des enseignants responsables de certains cours, et que la faculté n'a pas d'information dessus).

Si oui :

- 2) Dans quelles formations est-il présenté aux étudiants ?
- 3) À quel moment de leur scolarité (si ce sujet est présenté plusieurs fois, merci d'indiquer toutes les fois où les étudiants y sont confrontés) ?
- 4) Dans quels cours (noms ou sigles) est-il enseigné ?
- 5) Quelle est la durée et le nombre de crédits accordés à ces cours ?
- 6) L'enseignement de ce sujet est-il laissé à la discrétion du/des professeurs qui l'enseignent ou est-ce la faculté qui communique aux professeurs le contenu du cours sur ce thème ?
- 7) Qui est responsable de l'enseignement de ce sujet en général (professeurs réguliers ou intervenants extérieurs) ?
- 8) Environ combien de temps, tout au long de leur scolarité, les étudiants sont-ils exposés à ce sujet (en minutes ou heures) ?

Si non :

- 9) Pourquoi les étudiants ne sont-ils pas exposés à ce sujet ?

Intérêts de l'enseignement

- 1) Pensez-vous que ce sujet est important et que son enseignement doit apparaître dans la formation de base (tronc commun) de tous les futurs professionnels de santé ?
- 2) Pensez-vous que ce sujet devrait aussi apparaître dans les différents cursus de spécialités ?
- 3) Quels sont les avantages et inconvénients de mettre en place une telle formation ?
- 4) Pensez-vous que cette formation devrait être homogène dans tous les établissements d'enseignement supérieurs ou le contenu devrait être laissé à la discrétion des facultés et/ou professeurs ?
- 5) Quels sont les facilitateurs et les obstacles à la mise en place d'une formation générale et homogène au Québec sur ce sujet ?
- 6) Au sein de votre faculté, quel est le processus pour ajouter une thématique d'enseignement comme celle-ci au sein du cursus de vos étudiants ?

Avez-vous d'autres commentaires ou remarques ? :

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous aider dans ce projet ! Si vous voulez en savoir davantage et connaître les meilleures pratiques pour une sensibilisation et prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse efficaces, vous trouverez au bas de ce questionnaire une infographie développée récemment, pour sensibiliser davantage les professionnels de la santé et des services sociaux aux enjeux liés au TSAF.

À titre d'information, les données issues de ce questionnaire ne seront pas associées à un nom d'établissement particulier, et seuls des résultats généraux seront présentés selon le type d'établissement (université, cégep, école, etc.).

Pour toute question ou remarque, vous pouvez contacter :

Mme Marie-Alexia Masella, collaboratrice, marie-alexia.masella@umontreal.ca

Mme Isabelle Létourneau, chargée de projet à l'ASPQ, iletourneau@aspq2.onmicrosoft.com